

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (ANNÉE 2015)

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE qu'un avis de motion sera présenté en séance du conseil d'arrondissement, par un membre du conseil d'arrondissement;

Le mardi 7 octobre 2014, à compter de 19 h, au Centre récréatif Rivière-des-Prairies, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis.

Qui a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe de service pour l'année 2015.

Donné à Montréal, ce 30° jour du mois de septembre 2014.

Julie Boisvert Secrétaire d'arrondissement substitut

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

580562